

DIDIER ET FRÉDÉRIC LAMBIN, DES AGRICULTEURS PLANTEURS QUI AIMENT LEURS HAIES !



Didier et Frédéric son fils, sont installés en agriculture biologique sur la commune de Coupéville.

Au beau milieu de la Champagne Crayeuse, ils cultivent sur une surface de 300 hectares des céréales, des oléagineux, des protéagineux, de la luzerne, des betteraves mais pas que...

Soucieux de valoriser leurs pratiques culturelles et de protéger leur patrimoine agricole, ils ont donc réfléchi à l'implantation de haie. C'est en 2000, avec l'appui technique de Marc Têtard et dans le cadre des Contrats Territoriaux Environnementaux (CTE) que Didier Lambin franchit le cap. Avec l'aide de son épouse Brigitte, ils vont planter les 700 premiers mètres de haie à Coupéville.

Puis s'en suivra une phase d'observation. Grâce à leur retour d'expérience et aux différentes subventions existantes (Compensation éolienne, Fédération des Chasseurs de la Marne, Pays Vitryat et plan de re-lance) ils poursuivent le « réaménagement du territoire en implantant des arbres pour recréer des corridors écologiques facilitant le déplacement des animaux ».

Les rôles de la haie

Père et fils attribuent plusieurs objectifs à leurs haies :

- Favoriser le développement des auxiliaires et des prédateurs d'insectes indésirables pour les cultures
- Développer les ressources mellifères pour les abeilles
- Favoriser le petit gibier et la vie animale en général (oiseaux, petits mammifères) en offrant des refuges pour l'hiver
- Installer des points de repères pour la faune
- Développer le réservoir alimentaire

La plantation

Outre la première haie, les suivantes ont été plantées par l'intermédiaire de chantier école.

Ce moyen permet de faire prendre conscience aux jeunes de l'importance et des bienfaits de la haie au sein d'un biotope particulier qu'est le nôtre : la plaine champenoise. Il est cependant possible de faire appel à un prestataire.

Quels entretiens ?

Les premières années, il est nécessaire de surveiller ses plantations afin de remettre en place les protections et de remplacer les plants morts.

Sur notre territoire, il faut attendre une dizaine d'années avant d'intervenir mécaniquement sur la haie.

Cette année, ils vont commencer à passer le lamier sur celle plantée en 2000, afin d'entretenir la bordure et ainsi éviter les branches basses gênantes.

Cette opération sera ré-alisée tous les 4 à 5 ans selon les besoins.

Les inconvénients

Il y a bien entendu une perte de surface cultivable.

Cependant, Didier et Frédéric Lambin observent une augmentation des rendements le long des haies.

En effet, la haie va jouer un rôle micro climatique en diminuant les risques de gelées et un rôle de brise vent favorable aux cultures. Ils notent que la PAC 2015/2022 ne valorise pas assez ces surfaces et espère que la nouvelle PAC évoluera favorablement dans ce sens.

Vous souhaitez les rencontrer et découvrir les plantations ?

Contactez Didier Lambin

au 06 06 58 14 31.

Aujourd'hui, l'exploitation EARL Saint Jeanvat totalise environ 8 km de haies double rang sur une largeur de 8 mètres, soit une surface de 7 hectares. Toutefois, ils ne comptent pas s'arrêter là...

Vous êtes intéressés par la plantation de haie ?

Contactez Lucile Risselin

l.risselin@fdc51.com - 06 70 85 02 93